

TIR DE PRINTEMPS

12 / 14 / 15 avril 2018

300m
25 et 50m



BIENVENUE A VERSOIX

Chères amies tireuses, Chers amis tireurs.

Voici une nouvelle saison de tir qui a débuté pour nombre d'entre vous. Pour nous les banlieusards de la cité de Calvin, le moment est venu d'organiser le traditionnel « Tir de Printemps ». aux mêmes dates que le Salon de l'Automobile, au Printemps en période des Tulipes.

Nous nous adressons par ces quelques lignes à toutes celles et ceux que nous avons déjà eu le plaisir de recevoir à Versoix, pour dire toute notre gratitude pour leur fidèle amitié à notre tir, mais aussi à toutes celles et ceux qui n'ont pas encore découvert les joies de ce tir, où tout est fait, comme par le passé, pour que vous y trouviez un accueil chaleureux, aussi bien sur le pas de tir, qu'autour d'un bon verre dans notre traditionnelle cantine.

Année après année, le Comité de tir s'efforce d'apporter des améliorations dans le programme de tir, et de corriger les éventuelles imperfections dans l'organisation.

Cette année, le comité de la STV a décidé de moderniser le sol du stand, y compris les stalles de tir. Avec ces travaux, nous avons voulu faciliter le nettoyage et même temps améliorer confortablement les conséquences du bruit.

Depuis cette année aussi, en tenant compte des remarques constructives des participants lors des dernières années, nous avons décidé de ne plus faire des grillades le Dimanche à midi, mais de préparer un simple mais agréable repas pour le midi, avec rôtis accompagnements.

Dès lors nous vous demandons, si vous voulez manger à midi, de vous inscrire préalablement au minimum avant le Lundi 09.04.2018

Avec ces changements, nous espérons pouvoir satisfaire les nombreux participants qui se retrouvent chaque année à Versoix et aussi convaincre de nouveaux à y participer.

Cette année, les fêtes de Pâques tombent toujours aussi mal, mais nous avons décidé de maintenir la nouvelle formule compacte sur un seul weekend de tir, avec une séance le jeudi après-midi, un samedi et un dimanche.

Notre devise est et restera toujours la même :

«A Versoix on est vite servi, mais surtout bien et chaleureusement servi ».

Encore bienvenue à Versoix, merci à toutes et à tous et nous vous souhaitons "Bons tirs 2018".

Le Président de la STV

Reto SCHUCAN

DISPOSITIONS GENERALES

LIEU	Stand de tir de Versoix - 151 rte de Sauverny 1290 VERSOIX		
DATES DES TIRS	Jeudi	12 avril 2018	de 16h00 à 19h30
	Samedi	14 avril 2018	de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
	Dimanche	15 avril 2018	de 09h00 à 12h00 et 13h00 à 15h00
DUREE DU TIR	Le TIR DE PRINTEMPS est un concours de groupe et individuel à 300 et 25m qui a lieu chaque année.		
FORMATION DE GROUPE	Cat A « AL+FS » - Cat D « Toutes les AO » - Cat E « F90-MQ-57⁰² » à 300m Catégorie unique pour PPA ou PPC et PO pour le pistolet à 25m 5 tireurs de la même société forment un groupe à 300m 4 tireurs de la même société forment un groupe au pistolet à 25m. Chaque société peut inscrire plusieurs groupes. Lors de l'inscription la liste nominative des tireurs de groupe doit être communiquée.		
TIREUR INDIVIDUEL	Les tireurs individuels sont aussi les bienvenus.		
ARMES - DERANGEMENTS	Les dérangements d'armes sont imputables aux tireurs, sauf les ruptures de matériel. Au pistolet le tireur répétera sa série, les 5 plus mauvais coups seront pris en considération.		
POSITION 300m	Cat. A	Arme libre : à genou. Fusil standard : couché bras franc	
	Cat. D/E	FA 90 : appui sur bipied réglementaire. FA 57 : appui sur bipied réglementaire. Mousqueton : couché bras franc.	
	Les vétérans (V) 1949 à 1958 et les (SV) 1900 à 1948 peuvent tirer couché appuyé avec le mousqueton ou couché bras franc à l'arme libre. Il n'existe pas d'allègement de position pour les U13, U15, U17, U21, S, V et SV, au FA 57, au F90, ni au fusil standard.		
POSITION pistolet	PPA (PSPC) PPC (PSGC)	: bras franc à une seule main	
	PO	: tir à 2 mains autorisé	
DROIT DE PARTICIPATION INSCRIPTIONS	La licence de la FST est OBLIGATOIRE pour ce concours. à adresser au moyen des formules annexées jusqu'au 9 avril 2018 à: Société de Tir de Versoix - Case postale 106 - 1290 VERSOIX Les inscriptions peuvent se faire également sur place. <u>Veillez SVP joindre un bulletin de versement</u> et l'adresse exacte du responsable des groupes afin que les prix éventuels puissent y être versés. Ceci facilite grandement le travail des organisateurs. Merci.		
FINANCE D'INSCRIPTION	Pour chaque Groupe inscrit		Fr. 50.-
Livret de tir	Obligatoire pour chaque tireur, à chaque distance		Fr. 5.-
Passe cible groupe	300m	1 passe groupe sans exercices (Chaque passe d'exercices par passe de 5cps.)	Fr. 23.- Fr. 5.-
	PO 25m	1 passe groupe y compris 5 cps d'essai	Fr. 28.-
	PPA 25m		
	PPC 25m	1 passe groupe y compris 5 cps d'essai	Fr. 23.-
	Paiement par virement sur notre CCP CH44 0900 0000 1200 9893 4 ou directement en cash au stand à la caisse du tir.		

DATE LIMITE POUR LE VERSEMENT POSTAL: Lundi 9.04.2018

Après cette date, le paiement se fera sur place

RACHAT	Aucun rachat possible.	
MUNITION	Elle est comprise dans le prix des passes et elle est délivrée sur place. Sauf tireurs PPA ou PPC à 25/50m, qui tirent leurs propres munitions. Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.	
PRIX DE GROUPE	1er prix Fr. 100.- au minimum pour chaque catégorie Le 70% de la finance d'inscription des groupes, augmenté de la différence éventuelle de la cible à répartition immédiate, sera réparti selon un barème au 60% des groupes classés. La société organisatrice ne participe pas au concours de groupes.	
ROI DU TIR	Fr. 80.- au 1^{er} chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m Fr. 50.- au 2^e chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m Fr. 30.- au 3^e chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m	
Meilleur résultat Individuel	A l'addition des résultats des cibles Distinction + Versoix + Bécassière. En cas d'égalité appui par : Le résultat de la cible Bécassière, puis de la cible Versoix puis le coup profond de la cible groupe et en dernier l'âge.	
1^{er} JUNIOR	Fr. 100.- à 300m et Fr. 100.- au pistolet 25/50m catégorie unique	
Meilleur résultat Individuel	A l'addition des résultats des cibles Distinction + Versoix + Bécassière. En cas d'égalité appui par : Le résultat de la cible Bécassière, puis de la cible Versoix puis le coup profond de la cible groupe et en dernier l'âge.	
REPARTITION IMMEDIATE	Dans la mesure où la répartition immédiate n'atteint pas le 65% du produit des passes, la différence est attribuée au concours de groupes.	
DISTINCTION	Médaille ou carte couronne Fr. 12.- selon barème cible Distinction. La valeur de la carte-couronne est augmentée à 15.- pour les tireurs ayant les points nécessaires à la cible Distinction et s'ils ont tiré les 3 passes du programme.	
MUTATIONS	Tout tireur inscrit, mais empêché peut être remplacé par un autre tireur de la même société, avant qu'il n'effectue son tir. Ce tireur ne pourra figurer que dans un groupe par distance.	
RANGEURS	Les inscriptions sont prises en considération selon l'ordre d'arrivée	
RESULTATS	Les résultats et répartitions ultérieures seront adressés directement aux chefs de groupes. Les distinctions et les répartitions immédiates sont à retirer sur place, pendant la durée du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.	
ASSURANCE	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.	
RESPONSABILITÉ	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.	
DISPOSITIONS FINALES	Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. Pour tous les cas non prévus, les règlements de la FST font foi.	
APPROBATION	Pour le comité d'organisation Le président: Reto SCHUCAN	Versoix le 13 février 2018 Le directeur de tir: Philippe MEYLAN
	Pour l'ASGT Le responsable 300m	Bernex le, 23 février 2018 Laurent JAKOB

PROGRAMME DE TIR 300 m

CIBLE ESSAI

5 cps sur cible A10.

Libre passage entre la cible **Essai** et les bonnes cibles.

CIBLE DISTINCTION

A 10 divisée en 10 cercles. (**Obligatoire pour tous les tireurs**)

NOMBRE DE COUPS

6 coups coup par coup en 6 minutes.

6 coups, feu de série, marqués après les 6 coups.

DISTINCTION

Médaille ou carte couronne Fr. 12.-

Arme libre, carabine standard :

108 pts et plus.

106 pts et plus pour V et U19 - U21 (1998 à 2001).

104 pts et plus pour SV et U13 - U17(2002 à 2008).

FA 57/03

102 pts et plus.

100 pts et plus pour V et U19 - U21 (1998 à 2001).

99 pts et plus pour SV et U13 - U17(2002 à 2008).

Mousqueton, FA 90, FA 57/Ord02 :

99 pts et plus

97 pts et plus, pour V et U19 - U21 (1998 à 2001).

96 pts et plus pour SV et U13 - U17(2002 à 2008).

CLASSEMENT GROUPES

A l'addition des 5 résultats obligatoires de la cible Distinction.

En cas d'égalité appui par :

a) le plus haut résultat individuel.

b) l'âge le plus élevé de tout le groupe.

PRIX

Prix de groupe et Roi du tir, voir dispositions générales.

CIBLE VERSOIX

A10 divisée en 10 cercles.

ARMES

Toutes les armes.

NOMBRES DE COUPS

6 coups, coup par coup.

REPARTITION IMMEDIATE

Pour	AL + Std	57⁰³	57⁰² + F90 + MQ
60 pts	Fr. 50.-	Fr. 60.-	Fr. 70.-
59 pts	Fr. 30.-	Fr. 40.-	Fr. 50.-
58 pts	Fr. 20.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
57 pts	Fr. 15.-	Fr. 25.-	Fr. 30.-
56 pts	Fr. 10.-	Fr. 20.-	Fr. 25.-
55 pts	Fr. 5.-	Fr. 15.-	Fr. 20.-
54 pts		Fr. 10.-	Fr. 16.-
53 pts		Fr. 5.-	Fr. 11.-
52 pts			Fr. 7.-

PRIX DE LA PASSE

Fr. 17.- Munitions comprises.

CIBLE BECASSIERE

A10 divisée en 10 cercles.

ARMES

Toutes les armes.

NOMBRES DE COUPS

6 coups, feu de série.

REPARTITION ULTERIEURE

65% du produit des passes, aux 50% des tireurs classés des catégories :

A (AL + St.) – **D** (F57⁰³) – **E** (57⁰² + F90 + MQ)

PRIX DE LA PASSE

Fr. 17.- Munitions comprises.

